## Nº 7494<sup>3</sup>

### CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2019-2020

# PROJET DE LOI

relatif aux registres de l'état civil et portant modification du livre ler, titre II, du Code civil

# DISPENSE DU SECOND VOTE CONSTITUTIONNEL PAR LE CONSEIL D'ETAT

(20.12.2019)

### Le Conseil d'État,

appelé par dépêche du Président de la Chambre des députés du 19 décembre 2019 à délibérer sur la question de dispense du second vote constitutionnel du

### PROJET DE LOI

relatif aux registres de l'état civil et portant modification du livre I<sup>er</sup>, titre II, du Code civil

qui a été adopté par la Chambre des députés dans sa séance du 19 décembre 2019 et dispensé du second vote constitutionnel ;

Vu ledit projet de loi et l'avis émis par le Conseil d'État en sa séance du 10 décembre 2019 ;

#### se déclare d'accord

avec la Chambre des députés pour dispenser le projet de loi en question du second vote prévu par l'article 59 de la Constitution.

Ainsi décidé en séance publique à l'unanimité des 18 votants, le 20 décembre 2019.

Le Secrétaire général, Marc BESCH La Présidente du Conseil d'État, Agny DURDU